

Mémoire sur l'étude publique du volet social  
du plan d'affaires 2006-2009 de l'Opération 15000 logements

Présenté  
par  
La Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie

Montréal ,le 14 mai 2007

## **1. Présentation de la Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie**

- La Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie est un regroupement de 15 organismes du quartier La Petite Patrie. Depuis plus de vingt ans, nous travaillons à maintenir la population du quartier en développant du logement social et communautaire. Près de 500 nouveaux logements sociaux et communautaires ont vu le jour dans la Petite Patrie depuis 1990 avec différents programmes dont : PARCO, AccèsLogis.

- Lors du dépôt de son mémoire pour le plan d'urbanisme en 2002, la Table logement/aménagement revendique 2000 logements sociaux et communautaires pour 2002-2014. Présentement, deux projets (coopérative, osbl) de 150 logements sociaux et communautaires vont bénéficier du programme AccèsLogis sur le site des ateliers municipaux, toutefois, il nous manque 110 unités pour le PAPA (projet personnes âgées en perte d'autonomie) pour compléter l'ensemble du projet près du métro Rosemont . De plus, les secteurs Bellechasse, Marconi-Alexandra et le sud-est du quartier présentent des possibilités de développement de logements sociaux et communautaires (500 logements sociaux) dans les prochaines années.

- La Table logement/aménagement de la Petite Patrie privilégie le programme AccèsLogis à cause des faibles conditions socio-économiques de nombreux ménages locataires du quartier (près de 4 ménages sur 10 vivent sous le seuil de la pauvreté) et des autres quartiers montréalais que le programme de logement abordable ne peut répondre adéquatement.

## **2. Besoin d'engagements gouvernementaux au-delà de 2007**

- Le programme AccèsLogis est un programme qui se renouvelle à tous les cinq ans et ce serait pertinent que ce programme soit récurrent. Nous sommes dans l'incertitude d'une élection à l'autre, d'un budget à l'autre. Peu importe qui est au pouvoir , le logement social et communautaire doit poursuivre son développement.

- La reconduction et la bonification du programme AccèsLogis, entre autres, au niveau des mesures écoénergétiques pour des projets de développement durable : la Table logement/aménagement privilégie le programme AccèsLogis pour réaliser ces projets afin de permettre une mixité économique dans les projets (50% des logements sont subventionnés dans la construction neuve).

- Le niveau de programmation actuelle doit être maintenu.

- Le cadre financier doit être plus généreux afin de pouvoir réaliser des projets de développement durable.

## **3. Ajustements requis**

- Un cadre permanent et récurrent permettrait de maintenir les niveaux d'investissement et même de les augmenter. Au niveau du conseil d'agglomération, la distribution territoriale des budgets doit être équitable et viser une répartition établie sur la base des besoins exprimés, si on gèle le nombre d'unité à développer à Montréal , dans les quartiers anciens où les besoins ne cessent de grandir , ces derniers ne seront pas adéquatement répondus. Montréal ne doit pas perdre sa programmation, les besoins sont loin d'être comblés.

- Conserver l'expertise des Groupes de ressources techniques comme Bâtir son quartier pour réaliser les projets sociaux et communautaires.
- Le financement du support communautaire dans les volets III d'AccèsLogis par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux,
- Offrir un cadre stable et récurrent pour les services dans les projets sociaux et communautaires
- Il faut trouver un canal afin que les deux instances (SHQ et MSSS) travaillent ensemble pour le soutien communautaire.
- Un meilleur arrimage entre ses deux instances (Société d'habitation du Québec et Ministère de la santé et des services sociaux) faciliterait davantage la réalisation de projets de soutien communautaire car les besoins des divers milieux doivent être satisfaits.

## **Les membres de la Table logement/aménagement de la Petite Patrie :**

### **Bureau de Consultation Jeunesse**

Le Bureau de Consultation Jeunesse est un organisme d'action communautaire autonome oeuvrant auprès des jeunes de 14 à 25 ans. Fondé en 1970, le BCJ s'intéresse à la marginalité et aux conditions sociales des jeunes. Son principal mandat est de favoriser et soutenir les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie et dans la recherche de solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

### **CDEC Rosemont–Petite-Patrie**

La Corporation de développement économique communautaire de Rosemont–Petite-Patrie, un organisme indépendant à but non lucratif oeuvre, depuis 1990, au développement économique de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie en initiant, soutenant et développant des actions favorables à sa vitalité économique et sociale, et ce en mettant à contribution l'ensemble de la communauté. C'est dans cet esprit, que la CDEC collabore à la réalisation des projets de la Table logement.

### **Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC)**

Le Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie est un organisme sans but lucratif qui soutient la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le manque d'information des familles et les personnes à faible revenu. Le CRAC est préoccupé par les besoins de sa clientèle et la question du logement est vitale.

### **Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Cœur-de-l'île**

Le Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'île a pour mission d'offrir à la population qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Le Centre offre des services d'accueil, d'évaluation et d'orientation, sociaux et de santé ainsi que des services d'action communautaire de première ligne.

### **Comité des requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie**

Mis sur pied en 1995 par le Comité logement de La Petite-Patrie, le comité de requérants-es de logements sociaux de La Petite-Patrie regroupe des ménages du quartier (familles, familles immigrantes, personnes âgées, personnes seules) qui reçoivent une formation sur le logement social qui veulent se mobiliser, faire des représentations pour obtenir des logements sociaux dans le quartier La Petite-Patrie.

### **Comité logement La Petite-Patrie**

Le Comité logement de La Petite-Patrie existe depuis 1983 a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidants et résidentes du quartier La Petite-Patrie prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavorisés-es sur toutes les questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social.

### **Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie (GEM)**

Le Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie est un organisme communautaire Famille. Fondé en 1988, l'organisme vise à supporter les mères d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans l'exercice de leur rôle. Le GEM rejoint environ 250

familles par année et offre une grande diversité de services et activités allant du suivi à domicile aux déjeuners rencontres.

### **Groupe de ressources techniques, Bâtir son quartier**

Bâtir son quartier est un organisme sans but lucratif d'économie sociale qui, depuis maintenant 28 ans, offre du support et expertise aux groupes promoteurs de projets de logements coopératifs et sans but lucratif sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Il coordonne aussi la réalisation de centres communautaires, de garderies et de centres de la petite enfance et d'ensembles d'habitations destinés à des personnes qui ont des besoins particuliers. À la fin de l'Opération Solidarité 5000 logements, Bâtir son quartier aura à son actif la réalisation de 7 444 logements communautaires répartis sur l'ensemble de l'île de Montréal.

### **La Maison des Aînés**

Depuis le 1er octobre 1990, La Maison des Aînés gère trois résidences, Maison des Aînés 1, Maison des Aînés 2 et Maison St-Étienne ainsi qu'un centre communautaire pour les personnes âgées de La Petite-Patrie. La Maison des Aînés offre les repas du midi à ses résidents et aux personnes âgées du quartier ainsi que des activités telles que bingo, poches, peinture, poterie. Elle offre aussi le transport pour rendez-vous médical, au Marché Jean-Talon et autres... Elle rejoint par semaine entre 50 et 70 personnes. La Maison des Aînés gère 155 logements et accueille près de 175 locataires.

### **La Maisonnée**

Depuis sa mise au monde en 1976, le Service d'aide et de liaison « LA MAISONNÉE », a eu pour but de fournir des outils aux « nouveaux résidents », de toutes provenances et origines ethnoculturelles, de façon à ce qu'ils soient en mesure à participer à part entière et à part égale à la construction du Québec moderne. La Maisonnée offre annuellement des services d'accueil à plus de 4 000 personnes, et ses principaux services sont groupés en deux secteurs. Le service de première ligne est le service qui a en charge l'accueil, l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants et offre de ce fait une multitude de services qui vont de la première installation à l'aide à l'intégration dont l'accès à un logement.

### **La Maisonnnette des Parents**

Depuis 1987, La Maisonnnette des Parents est un organisme communautaire qui a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des familles et des individus. En améliorant toujours ses services, elle offre des repas aux enfants des écoles primaires St-Jean-de-la-Croix et La Mennais, dépannage alimentaire, cuisine collective, ateliers de cuisine pour les adolescents, relation d'aide, accompagnement, visites à domicile, formation, entraide, ressourcement pour parents, activités parents-enfants, halte-répit, des loisirs culturels et sportifs, organisation d'évènements et activités pour les citoyens, dont la fête de quartier.

### **Pastorale sociale de La Petite-Patrie**

Promouvoir les valeurs chrétiennes de solidarité, de justice et de paix, tant au niveau paroissial que communautaire. Sensibiliser davantage les citoyen-ne-s sur les enjeux sociaux, spécialement ceux de La Petite-Patrie. Travailler en collaboration avec les organismes du milieu pour apporter des améliorations à la qualité de vie des résident-e-s du quartier, spécialement les familles et les individus en situation de précarité. Une des solutions les plus concrètes et urgentes est l'obtention pour le

quartier de logements sociaux et communautaires. C'est pourquoi la pastorale sociale est, depuis son implantation, ardemment impliquée dans le dossier du logement social.

### **Regroupement des organismes d'aînés de La Petite Patrie**

Ce regroupement est constitué des organismes d'aînés de La Petite Patrie ( Club de l'Age d'or, Comité de locataires de HLM ) qui se rencontrent pour échanger de l'information sur leurs activités respectives et pour prendre position sur des revendications liées à l'amélioration à la qualité de vie des aînés.

### **S.I.C. – Maison Odyssée, Appartements Augustine-Gonzalez**

Le Service d'intégration à la collectivité (S.I.C.) offre un service d'hébergement aux jeunes de La Petite-Patrie. Il gère la Maison Odyssée et des foyers de groupe pour des adolescents et adolescentes référés par la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal. Il gère aussi les Appartements Augustine-Gonzalez, des appartements supervisés offerts à de jeunes mères de 16 à 22 ans avec leur bébé.

### **Un toit pour tous – Fonds d'habitation et d'aménagement de Petite Patrie**

Un fonds communautaire d'habitation et d'aménagement de La Petite-Patrie, un organisme autonome, sans but lucratif né en 2002 dont la mission est la réalisation de projets de logements sociaux dans La Petite-Patrie. Sa priorité est le développement d'un projet résidentiel sur le site des anciens ateliers municipaux aux abords du Rosemont. Il est reconnu en ce sens comme l'interlocuteur privilégié auprès des décideurs.

Les coordonnées de la

**Table de concertation logement/aménagement de la Petite Patrie**

**6747 Saint-Denis**

**Montréal**

**H2S 2S3**

Téléphone : (514) 272-9006

Télécopieur : (514) 272-5338

Courriel : [clpp@cooptel.qc.ca](mailto:clpp@cooptel.qc.ca)